

Procès-verbal de la Régie d'Assainissement des eaux de la Vallée du Richelieu

SÉANCE ORDINAIRE DE LA RÉGIE D'ASSAINISSEMENT DES EAUX DE LA VALLÉE DU RICHELIEU, TENUE LE 21 JUIN 2017, À 19 HEURES, AU 300 CHEMIN BRUNET, À MONT-SAINT-HILAIRE.

Étaient présents :

Monsieur Gilles Plante, président et maire de McMasterville Madame Louise Allie, 1^{re} vice-présidente et conseillère de Belœil Monsieur Normand Angers, 2^e vice-président et conseiller de McMasterville Monsieur Jean-Pierre Brault, conseiller de Mont-Saint-Hilaire Monsieur Émile Grenon Gilbert, conseiller de Mont-Saint-Hilaire Monsieur Nelson Tremblay, conseiller d'Otterburn Park Madame Clarisse Viens, conseillère d'Otterburn Park

Étaient absents :

Monsieur Pierre Verret, conseiller de Belœil

Étaient également présents :

Monsieur Jacques Drouin, secrétaire-trésorier de la R.A.E.V.R. Monsieur Benoît Aubertin, Aquatech

ORDRE DU JOUR

- 1. Ouverture de la séance
- 2. Adoption de l'ordre du jour
- 3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 17 mai 2017
- 4. Correspondance
- 5. Bordereau des déboursés
- 6. Soumissions 2017-Rebuts-02 octroi de contrat
- 7. États des résultats techniques des mois d'avril et mai 2017
- 8. Rapport d'exploitation d'Aquatech avril 2017
- 9. Projet de biométhanisation suivi
- 10. Divers
- 11. Interventions de l'assistance
- 12. Clôture de la séance



No de résolution ou annotation

Procès-verbal de la Régie d'Assainissement des eaux de la Vallée du Richelieu

POINT 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le président, ayant constaté à 19 heures que le quorum était atteint, ouvre la séance.

17-21 POINT 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Jean-Pierre Brault APPUYÉ PAR Madame Louise Allie

ET RÉSOLU QUE l'ordre du jour soit et est adopté, tel que déposé par le secrétaire-trésorier en y ajoutant les points suivants :

10.1 Soumission 2017-azote-03 – octroi de contrat

10.2 Soumission 2017-azote-03 – avenant numéro 1 au contrat

ADOPTÉE

17-22 POINT 3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 17 MAI 2017

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Émile Grenon Gilbert APPUYÉ PAR Monsieur Normand Angers

ET RÉSOLU QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 17 mai 2017 soit et est adopté, tel que rédigé par le secrétaire-trésorier.

ADOPTÉE

POINT 4. CORRESPONDANCE

17-019 11-05-17 Lettre de MADAME MARIE-JOSÉE BÉDARD, directrice des Services juridiques et greffière adjointe, MUNICIPALITÉ DE McMASTERVILLE, nous transmettant la résolution numéro 2017-162 acceptant les états financiers 2016 de la Régie déposés lors de la séance ordinaire du 22 mars 2017.

17-23 POINT 5. BORDEREAU DES DÉBOURSÉS

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Émile Grenon Gilbert APPUYÉ PAR Madame Louise Allie

ET RÉSOLU QUE le bordereau des déboursés numéro 17-04, du chèque numéro 370 au chèque numéro 392 du déboursé numéro 201700175 au déboursé numéro 201700219 pour un montant total de 286 252,77 \$, soit et est adopté tel que présenté par le secrétaire-trésorier.

ADOPTÉE

17-24 POINT 6. SOUMISSIONS 2017-REBUTS-02 - OCTROI DE CONTRAT

ATTENDU QUE la Régie a procédé à un appel d'offres publiques pour ses besoins en transport de rebuts;

ATTENDU QUE sur les 2 soumissions reçues, la soumission de WM Québec inc. (RCI Environnement Division) est la plus basse soumission conforme selon les trois options possibles;

ATTENDU LE rapport d'analyse préparé par Monsieur Benoît Aubertin, surintendant à l'exploitation, recommandant l'option 3, contrat de cinq (5) ans, au montant de 71 637,51 \$ taxes incluses;



Procès-verbal de la Régie d'Assainissement des eaux de la Vallée du Richelieu

ATTENDU QUE l'estimation du coût du contrat par la Régie pour l'option 3 est de 85 000 \$ taxes incluses;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Jean-Pierre Brault APPUYÉ PAR Monsieur Normand Angers

ET RÉSOLU

QUE ce conseil approuve la soumission et l'octroi du contrat à WM Québec inc. (RCI Environnement Division) concernant le projet « 2017-Rebuts -02 », selon l'option 3, d'une durée de 5 ans (1^{er} juillet 2017 au 30 juin 2022), d'une somme de 71 637,51 \$ taxes incluses, étant la plus basse soumission conforme;

QUE le président et le secrétaire-trésorier soient et sont autorisés à signer tout acte ou document relatif au contrat.

ADOPTÉE

POINT 7. ÉTAT DES RÉSULTATS TECHNIQUES

Le conseil d'administration prend acte du tableau des résultats techniques pour les mois d'avril et mai 2017. Les résultats indiquent que toutes les normes environnementales de rejets ont été respectées. L'administrateur souligne l'amélioration notable des performances à l'effluent (en mai) au niveau des MES et du PHOSPHORE TOTAL, causée par l'essai, présentement en cours, d'un nouveau coagulant, soit le chlorure d'aluminium ACL-228.

POINT 8. RAPPORT D'EXPLOITATION D'AQUATECH

Le conseil d'administration prend acte du dépôt du rapport d'exploitation du mois d'avril 2016, dont une copie en format PDF est remise à chaque membre de la Régie.

POINT 9. PROJET DE BIOMÉTHANISATION - SUIVI

L'administrateur et l'exploitant informent le conseil d'administration concernant l'avancement des travaux pour le projet de biométhanisation. La Régie est toujours dans l'attente du certificat pour l'exploitation des ouvrages.

POINT 10. DIVERS

17-25

10. 1 SOUMISSION 2017-AZOTE-03 — OCTROI DE CONTRAT

ATTENDU QUE la Régie a procédé à un appel d'offres public sur le site SÉAO pour la fourniture d'azote et la location d'équipements pour un contrat d'une durée de 3 ou 5 ans selon l'option à choisir.

ATTENDU QUE l'ouverture des soumissions a été réalisée le 15 juin dernier;

ATTENDU QUE la Régie a reçu une seule soumission soit celle de Air Liquide Canada inc. d'une somme de 141 833,16 \$ (option 1, contrat de 3 ans) et de 141 833,16 \$ (option 2, contrat de 5 ans), taxes incluses;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Jean-Pierre Brault APPUYÉ PAR Madame Louise Allie

ET RÉSOLU QUE ce conseil approuve la soumission concernant l'appel d'offres 2017-Azote-03 « Fourniture d'azote, location d'un réservoir et des équipements connexes », d'une somme de 141 833,16 \$ taxes incluses pour un contrat d'une durée de 5 ans, option 2 (1^{er} juillet 2017 au 30 juin 2022);



No de résolution ou annotation

Procès-verbal de la Régie d'Assainissement des eaux de la Vallée du Richelieu

QUE le président et le secrétaire-trésorier soient et sont autorisés à signer tout acte ou document relatif au contrat.

ADOPTÉE

17-26

10. 2 SOUMISSION 2017-AZOTE-03 - AVENANT NUMÉRO 1 AU

ATTENDU QUE la Régie a octroyé un contrat de 5 ans à Air Liquide Canada inc. pour la fourniture d'azote et la location d'équipements comme en fait foi la résolution numéro 17-25.

ATTENDU QUE les parties au contrat ont convenu de modifier des éléments du contrat soit les articles 1, 6 et 12 du cahier des charges techniques ainsi que le bordereau des prix comme stipulé au document « avenant numéro 1 du 21 juin 2017 » joint à la présente;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Clarisse Viens APPUYÉ PAR Monsieur Jean-Pierre Brault

ET RÉSOLU

QUE ce conseil approuve l'avenant numéro 1 au contrat daté du 21 juin 2017 joint à la résolution pour en faire partie intégrante;

QUE le président et le secrétaire-trésorier soient et sont autorisés à signer ce document relatif au contrat.

ADOPTÉE

POINT 11. INTERVENTION DE L'ASSISTANCE

Aucune intervention de l'assistance.

17-27

POINT 12. CLÔTURE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Émile Grenon Gilbert APPUYÉ PAR Monsieur Normand Angers

ET RÉSOLU QUE la séance soit et est close, tous les points à l'ordre du jour ayant été épuisés.

ADOPTÉE

Il est 19 heures 26 minutes.

Jacques Drouin, ing. secrétaire-trésorier

Gilles Plante Président